



HAL
open science

Les organisations non gouvernementales et la gestion de la fin de la guerre

Jacques Fontanel, Liliane Bensahel, Fanny Coulomb

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel, Liliane Bensahel, Fanny Coulomb. Les organisations non gouvernementales et la gestion de la fin de la guerre: nouvelles tendances. Jacques Fontanel. Les organisations non gouvernementales. LMD: Acteurs du processus de mondialisation, Université Pierre Mendès France, Grenoble 2, 2005, Fragments de cours, 978-9961-0-0937-6. hal-02563663

HAL Id: hal-02563663

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02563663>

Submitted on 5 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les organisations non gouvernementales et la gestion de la fin de la guerre

Nouvelles tendances

Jacques Fontanel, Liliane Bensahel, Fanny Coulomb

In

Les Organisations non gouvernementales

(J. Fontanel, Ed.)

Université Pierre Mendès France, Grenoble

Novembre 2004

Résumé : Les relations internationales sont dorénavant discutées et influencées par les organisations non gouvernementales, notamment dans les domaines des droits de l'homme, du climat, de l'écologie et dans la recherche de la paix. Elles interviennent pour lutter contre les guerres létales et économiques et elles donnent des informations importantes comme « lanceur d'alerte ». Cependant, leur développement met en évidence les dysfonctionnements du système mondial. Les ONG n'ont pas les mêmes idéaux, elles n'ont pas les mêmes centres d'intérêts, mais elles exercent parfois des pressions politiques et économiques discutables car souvent soutenues par des lobbying ou des Etats. En outre, elles ne sont investies d'aucun pouvoir démocratique. Les ONG agissent souvent collectivement, contre l'influence excessive sur le marché dans la vie quotidienne, pour le développement d'un fort droit international et local et contre les inégalités excessives.

International relations are now discussed and influenced by non-governmental organizations, particularly in the fields of human rights, climate, ecology and the search for peace. They intervene in the fight against lethal and economic wars and provide important information as a "whistle-blower".... However, their development highlights the dysfunctions of the world system. NGOs do not have the same ideals or the same centres of interest, but they sometimes exert questionable political and economic pressure because lobbying or states often support them. Moreover, they are not vested with any democratic power. NGOs often work collectively against excessive market influence in daily life, for the development of strong international and local law and against excessive inequalities.

Mots clés : ONG, Guerre, inégalités, droits de l'homme, paix
NGO, inequalities, human rights, peace

Les Organisations Non Gouvernementales et la gestion de la fin de la guerre Nouvelles tendances¹

L'action humanitaire est devenue une caractéristique nouvelle fondamentale dans les relations internationales contemporaines. Pour B. Kouchner, c'est même l'une des dernières inventions du XX^e siècle. Le Prix Nobel de la Paix obtenu par Médecins Sans Frontières (MSF) en 1999 témoigne de ce nouvel intérêt et de cette reconnaissance internationale². Il existe aujourd'hui un réseau mondial d'ONG, véritables avocats du développement humain, qui poussent les grands acteurs de la globalisation à respecter les droits de l'homme, le développement soutenable et l'environnement. Les ONG mettent en évidence les décloisonnements de la vision du monde entre Est et Ouest et le rôle nouveau d'une opinion publique internationale particulièrement active avec le développement des médias et des moyens de communication. Le monde devient de plus en plus transnational et de moins en moins inter-étatique. Les campagnes des ONG peuvent s'opposer aux projets d'importance initiés par les Etats ou les firmes multinationales (FMN). Leur rôle est considérable pour améliorer les instances démocratiques nationales et mondiales. Les ONG mettent en avant les « concernés » collectifs de la planète. Les problèmes écologiques prennent une ampleur planétaire. Longtemps monopolisées par les ONG du Nord, ces actions sont maintenant mieux réparties sur la surface du globe, grâce notamment aux filiales des grandes organisations et aux

¹ Cet article a été présenté à un Colloque de l'Association des auditeurs en Intelligence Economique de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale de la région lyonnaise, sur le thème « Les organisations non gouvernementales dans les zones de conflit armé : le cas du Liban, le 23 janvier 2002, au quartier Frère de Lyon. Il a été publié sous une forme légèrement différente dans : Fontanel J., Bensahel L., Coulomb F., (2002), « Les ONG et la gestion de la fin de la guerre », in « Les Incertitudes d'aujourd'hui », *Cahiers de l'Espace Europe*, Grenoble.

² En 1963, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge avaient aussi obtenu le Prix Nobel de la Paix, bien après Henry Dunant le créateur du système de la Croix rouge en 1901.

associations religieuses, notamment dans les pays musulmans. Lorsque la guerre a détruit une économie et ses infrastructures, les ONG interviennent pour éviter que des projets économiques ne produisent des effets irréversibles sur l'environnement. Par leur action d'information interne (en direction des investisseurs) et internationale (par la communication des effets irréversibles), les ONG ont évité nombre d'erreurs industrielles d'ampleur. Elles rappellent aussi aux pouvoirs publics la nécessité du financement des biens collectifs publics, comme l'éducation, les infrastructures, les transports ou les télécommunications. Les biens publics nationaux constituent des éléments essentiels de la compétitivité. Les ONG développent aussi le concept de biens publics internationaux³, faisant référence aux biens collectifs de l'humanité, comme la paix ou la défense de la couche d'ozone.

Dans le domaine de la guerre, les ONG ont eu un rôle important, notamment avec la création de la Croix-Rouge dès 1863. Le respect des prisonniers et les soins pratiqués à tous les blessés sont devenus des principes reconnus et acceptés par la plupart des Etats. Les ONG n'ont pas eu une grande crédibilité pendant la Guerre froide, car elles n'étaient, pas toujours certes, mais trop souvent, des officines officieuses d'intérêts gouvernementaux ou d'alliances. Avec l'application de la doctrine « Annan » (du nom du Secrétaire Général de l'ONU), initiée par les ONG, et notamment par Médecins Sans Frontières, sur le droit d'ingérence pour le respect des Droits de l'homme contre la souveraineté des Etats, la « société civile » s'est fait entendre, pour réduire les risques de génocides ou de conflits armés fondés sur des différences de race, de religion ou plus généralement sur le non-respect des droits de l'homme. Depuis une dizaine d'années seulement, l'économie de la défense s'est constituée en discipline spécifique, notamment grâce au développement de l'Association ECCAR, Economistes contre la course aux armements, dirigée par des Prix Nobel. Cependant, les questions de sécurité militaire ou de gestion de l'après-guerre sont un peu occultées par le combat sur la mondialisation (*cf.* tableau 2, p. 43-44).

Les ONG développent des études économiques de la guerre et des conflits qui correspondent globalement à l'ensemble des théories économiques contradictoires existantes (*cf.* tableau 3, p. 45).

³ Brauer J., Roux A., (1999), « La paix comme bien public international », *Pax Economica, Revue Economique de la Paix*, vol.1, n°2, Automne.

Aujourd'hui, il y a 30 000 ONG internationales, dont plus de 2 000 accréditées auprès de l'ONU. Leur importance économique excède 1 000 milliards de dollars et elles emploient presque 20 millions de personnes. Elles abordent les questions de sécurité principalement par le canal des Droits de l'homme et du développement soutenable. Pendant longtemps, à l'exception du CICR, les ONG sont restées à l'écart des pays en conflit, déployant leur action dans les camps de réfugiés ou dans les soins des personnes blessées. Elles ont créé des « sanctuaires humanitaires », qui ont parfois conduit à de nouveaux conflits⁴. Leur action a alors été contestée par les Etats, parfois mêmes par les autres ONG. Le développement de l'aide humanitaire est aujourd'hui reconnu par les instances internationales et les « sanctuaires humanitaires » ont été remplacés par les « zones de sécurité ».

– Les ONG constituent des moyens intéressants pour prévenir ou guérir la guerre.

– Pourtant, ces organisations ne sont certainement pas la panacée, leur rôle bien qu'important, étant limité par leur nature et leur poids économique-politique.

– Il est possible de leur accorder de plus en plus d'importance dans un monde en situation de gouvernance incertaine ou insuffisamment démocratique. Il est certain que les ONG peuvent participer activement à la restauration de la paix et du développement économique des pays victimes.

TABLEAU 2
LES PRINCIPALES ONG ET LEUR IMPLICATION SUR LES CONFLITS ARMES⁵

<i>Organisation</i>	<i>Principaux objectifs</i>	<i>Propositions concernant les conflits</i>
ATTAC	-Taxation des transactions financières -Critique de la mondialisation libérale	-Peu d'intérêt
CARE (<i>Cooperative for Assistance and Relief Everywhere</i>)	-Assistance contre la faim et la maladie	-Intervient dans le cadre de sa fonction aussi bien en situation de paix que de guerre -Secours d'urgence

⁴ Rufin J.-C., (1993), *Le piège humanitaire*, Hachette-Pluriel, Paris.

⁵ Il faut remarquer que la plupart des ONG se développent et créent des quasi filiales dans d'autres pays. C'est ainsi que MSF comprend aujourd'hui plus de 20 sections, avec un bureau international situé à Bruxelles. De même OXFAM ou CARE ont des représentations dans de nombreux autres pays que dans leur pays d'origine, la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis.

<i>Global Trade Watch</i>	-Défense des consommateurs -Contre l'AMI	-Peu d'intérêt
Action mondiale des peuples contre le libre-échange et l'OMC	-Contre la mondialisation -Protection des pays du Sud	-Insurrection
<i>International Forum on Globalization</i>	-Contrôle et procès de la mondialisation	-Le libéralisme ne permet pas la fin des guerres
Oxfam	-Contre la pauvreté et la fin dans le monde -Pour l'aide au développement -Défense des populations les plus pauvres	-Aide aux pays sinistrés par les guerres
Campagne Jubilé 2000	-Pour l'annulation de la dette du tiers-monde	-Les conflits armés, une cause d'endettement
<i>Global Alliance</i>	-Pour l'annulation de la dette du tiers-monde	-Les conflits, conséquences de la pauvreté
<i>Greenpeace</i>	-Protection de l'environnement -Développement durable	-Le développement durable suppose la gestion de la paix
Les Amis de la Terre	-Protection de l'environnement -Développement durable	-Peu d'études
<i>Direct Action Network</i>	-Rejet du capitalisme	-Action directe -Désobéissance civile
<i>Reclaims the Streets</i>	-Rejet du libéralisme	-Résistance civile.
<i>The Ruckus Society</i>	-Défense de l'environnement et des Droits de l'homme	- Formation à l'action directe non violente et à la désobéissance civile
ECAAR	-Contre la course aux armements	-Développement et désarmement
<i>Amnesty International</i>	-Contre l'emprisonnement politique -Défense des Droits de l'homme	-Défense des vaincus.
Médecins sans Frontières (MSF)	-Pour le droit à la santé partout et pour tous	-Droit d'ingérence -Besoins alimentaires d'urgence
Médecins du Monde (MDM)	-Pour le droit à la santé partout et pour tous	-Droit d'ingérence -Droit humanitaire -Protection des populations civiles
<i>Handicap International</i>	-Contre la violence et pour la tolérance	-Contre les mines anti-personnel
Comité International de la Croix Rouge (CICR)	-Soin des hommes dans les conflits -Mise en œuvre du Droit International Humanitaire (DIH)	-Visite et assistance aux prisonniers et à leurs familles -Distribution de nourritures et médicaments -Aide au développement

TABLEAU 3 – LES THEORIES ECONOMIQUES DE LA GUERRE ET DE LA PAIX,
VEHICULEES VOLONTAIREMENT OU NON PAR DES ONG

<i>Doctrines</i>	<i>Contenu</i>
Libérales	<ul style="list-style-type: none"> - Les dépenses militaires représentent le coût de la sécurité nationale. - Le respect de l'économie de marché conduit à la paix - Le socialisme est inefficace économiquement et dangereux militairement. - Lutte contre le processus d'action-réaction de la course aux armements
Marxistes	<ul style="list-style-type: none"> - La paix mondiale n'a pas de vertu morale en elle-même. - C'est la lutte des classes qui constitue un facteur de guerre civile. - La paix à long terme est incompatible avec le système capitaliste. - Les contradictions du capitalisme conduisent inéluctablement à sa disparition.
Keynésiennes	<ul style="list-style-type: none"> - Les dépenses militaires exercent un effet positif sur la croissance nationale. - Cet effet sur la croissance est celui de toute dépense publique. - Les dépenses militaires sont pourtant moins efficaces que les dépenses civiles. - Elles sont utiles pour faire face à la menace soviétique. . - Keynes lui-même, pacifiste dans l'âme, condamne le réarmement.
Mercantilisme	<ul style="list-style-type: none"> - L'économie est un instrument de puissance. - La défense d'un pays encourage le sentiment national. - La guerre victorieuse enrichit l'Etat. - L'effort militaire constitue un facteur essentiel des relations internationales - Les conflits s'expriment aussi avec des armes économiques.
Politique	<ul style="list-style-type: none"> - L'économie n'a pas d'influence particulière ou singulière sur les conflits. - De natures différentes, les conflits sont une recherche de puissance.

I. Les ONG, des organisations essentielles pour la gestion de l'après-guerre

Les ONG sont des partenaires des acteurs de la politique internationale, elles luttent contre la guerre économique, elles fournissent des informations politiques et économiques importantes et elles exercent une influence de groupe de pression croissante.

A. Les ONG, de nouveaux partenaires dans le concert international

Le Forum du Millénaire a réuni, sous les auspices de l'ONU, plus de 1 000 ONG. Les ONG sont aujourd'hui considérées comme les représentants de la société civile, notamment par l'ONU. Les ONG insistent pour que, lorsque la guerre est terminée, les droits de l'homme soient respectés. Dans le cas des prisonniers talibans installés sur une base américaine de Cuba, les ONG ont protesté, ce qui va inévitablement conduire à une réflexion sur les droits des prisonniers dont l'ONU pourra difficilement faire l'économie. De même, le devoir d'ingérence, invoqué en son temps par Bernard Kouchner, a conduit à

la mise en place de « soldats de la paix » qui représentent, par leur présence même, un pouvoir de dissuasion suffisant. Les ONG ne sont pas toujours satisfaites des conditions dans lesquelles se déroulent des opérations de maintien de la paix (*peacekeeping*) de l'ONU et elles exercent sur les instances internationales et les Etats un réel pouvoir de pression pour que la société civile soit protégée contre la guerre. Les ONG condamnent et luttent contre les nettoyages ethniques et elles s'efforcent d'informer les autorités nationales et internationales pour engager les procédures juridiques adaptées. Elles sont à l'origine de la création du Tribunal Pénal International.

B. Les ONG interviennent en permanence contre la guerre économique

L'arme économique est souvent inscrite dans les conflits guerriers, puisque l'économie fournit les moyens militaires de lutte contre l'ennemi. Les armes économiques sont utilisées dans le but d'affaiblir l'ennemi potentiel. La stratégie directe (ou militaire), rendue difficile du fait de la puissance des forces nucléaires et de la doctrine de l'équilibre de la terreur, les Etats ont été conduits à définir une stratégie de « manœuvre indirecte » fondée surtout sur les moyens économiques.

– Il s'agit notamment de ne pas livrer à l'ennemi des armes qui pourraient se tourner contre l'exportateur. L'idée est qu'il ne faudrait vendre que les produits qui n'amélioreraient pas autant la croissance économique du pays receveur que celle du pays vendeur. Autrement dit, l'échange inégal est revendiqué, souhaité, espéré. Cependant, la défense de la base industrielle entreprise par le Pentagone et la politique du COCOM s'est avérée une politique extrêmement coûteuse, qui a peu à peu érodé, pendant la guerre froide, la capacité compétitive de l'économie américaine. Appliquée aujourd'hui aux seuls « Etats voyous », et non plus à la moitié de l'humanité, son influence est secondaire sur l'économie américaine.

– La stratégie de l'appauvrissement par l'effort de préparation à la guerre, chère aux mercantilistes, est souvent présentée comme l'une des raisons fondamentales de l'effondrement de l'économie soviétique. Une course aux armements réduit les potentialités de développement des Etats, mais les plus pauvres s'appauvrissent encore plus rapidement, ce qui accroît la puissance des pays les plus riches. Dans ces conditions, la suprématie d'un Etat est recherchée par des moyens détournés, non pas pour acquérir à court terme la suprématie militaire, mais pour affaiblir l'ennemi au point de le déstabiliser socialement.

ECCAR (Economistes contre la Course aux Armements) lutte contre cette stratégie qui conduit soit à la guerre, soit à la misère.

– La stratégie de la rupture est manichéenne. L'objectif est de créer des problèmes économiques dans le pays rival afin d'accroître ses difficultés politiques et sociales. La rupture des flux commerciaux ou financiers cherche à déstabiliser le pays qui subit unilatéralement cette décision. L'embargo est un instrument de représailles ou de dissuasion susceptible de modifier le comportement de l'ennemi potentiel. Cependant, cette arme est dangereuse, car il n'est pas évident que les premières victimes soient celles qui sont visées. Une rupture prolongée des flux commerciaux peut conduire à une perte définitive de débouchés. Dans le cas de l'embargo contre l'Irak, si les individus sont conduits progressivement à la misère et le pays à la faillite économique, le pouvoir en place d'Hassan Hussein est renforcé dans son comportement dictatorial. L'association Médecins du Monde s'est souvent insurgée contre l'application de cet embargo.

– La stratégie de l'encerclement vise à développer des liens d'inter-dépendance économique susceptibles de garantir la paix. La dissuasion de l'agression vient des nouvelles solidarités économiques ainsi créées. Défendue par Nixon et Kissinger, cette politique, bien représentée par feu l'Ostpolitik, a longtemps considéré que les liens commerciaux jouent un rôle modérateur sur les idéologies. Cette stratégie conduit parfois à la défense de la mondialisation, ce qui, sous sa forme actuelle au moins, est condamné par certaines ONG, comme Attac par exemple.

– La stratégie de la violence politique vise à prendre le pouvoir économique lorsque celui-ci est hostile et à affaiblir progressivement les couches sociales dominantes. Dans ce dessein, le contrôle des forces politiques de l'appareil de l'Etat et les syndicats est recherché. Dans un pays, on peut déposséder les détenteurs du pouvoir économique de manière légale et officielle, notamment par la nationalisation ou par le contrôle des appareils syndicaux. Certaines ONG n'ont pas manqué d'apporter leur appui à certains mouvements sociaux, participant ainsi au conflit économique.

– La stratégie de la domination conduit les pays dominants à influencer les pays dominés dans leurs décisions militaro-stratégiques. L'arme économique permet à un pays ou groupe de pays de dominer un autre pays grâce au pouvoir conféré par le monopole de la fourniture de biens et services vitaux pour sa survie. Les Etats-Unis a souvent utilisé l'arme alimentaire en faveur des pays en voie de développement, mais elle est souvent liée à l'aide militaire. Dans ce cas,

l'économie n'est plus la recherche du bien-être, c'est un moyen parmi d'autres d'assurer une domination sociale. L'arme alimentaire n'est pas nouvelle. De nos jours, la production mondiale de céréales pourrait fournir plus de 3 000 calories à chaque personne. Pour éliminer la malnutrition, il suffirait de réorienter 2% de la production céréalière vers ceux qui en ont besoin. Oxfam défend cette position.

– L'aide aux pays en voie de développement peut être consacrée à des dépenses de prestige, à accroître les inégalités sociales, à favoriser l'essor des sociétés dans lesquelles les droits de l'homme ne sont pas nécessairement respectés. Les transferts peuvent faire aussi l'objet de sordides calculs d'intérêt tendant à habituer des populations à un type de consommation les rendant dépendantes des pays développés. Il faut donc que les pays en voie de développement évitent que le transfert ne soit, au total, paupérisant. Ainsi, Global Alliance demande l'annulation de la dette du tiers-monde.

De nombreuses ONG s'insurgent contre le capitalisme sauvage qui crée les conditions d'une véritable guerre économique. Pour éviter les ravages d'un capital libéralisé à outrance et cause de crises financières graves, Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen), fondée en grande partie sur la proposition de James Tobin d'une imposition sur les opérations spéculatives sur les monnaies, propose de contrôler les mouvements de capitaux. Il s'agit donc de lutter contre la « mondialisation sauvage ». Attac combat la spéculation, les paradis fiscaux, la criminalité financière, la dette du tiers-monde, le pouvoir des fonds de pension, le libre-échange excessif de l'OMC, le fonctionnement inégalitaire des organismes financiers, les droits conférés aux grandes entreprises multinationales en matière de pollution ou de gestion des espèces vivantes. L'ONG considère que la Taxe Tobin apporterait 50 milliards de dollars par an, soit plus que l'aide internationale aux pays en développement. Cet argent permettrait de défendre les droits de tous les hommes et d'engager des actions communes pour :

- empêcher la spéculation internationale, notamment par la taxation des revenus du capital,
- sanctionner les paradis fiscaux,
- limiter la généralisation des fonds de pension,
- promouvoir la transparence des investissements dans les pays dépendants,
- respecter les droits des consommateurs et des citoyens bafoués par certaines opérations bancaires et financières,

- revendiquer l'annulation de la dette publique des pays socialement affaiblis,
- reconquérir la démocratie au détriment du profit,
- refuser l'abandon de souveraineté des Etats,
- créer au niveau mondial un (ou des) nouveau(x) espace(s) démocratique(s).

Les syndicats ont perdu plus de la moitié de leurs membres depuis deux décennies. C'est la crise des organisations du mouvement ouvrier. Avec la disparition de l'URSS, le consensus de Washington⁶ s'est imposé et les syndicats ont été enfermés dans cette dialectique. Il a fallu la réaction d'associations ou de groupes militants pour lutter contre les conditions de travail des ouvriers étrangers, notamment autour de la campagne des « habits propres » (*clean clothes*). Or, le syndicalisme, en crise, nationalement très spécifique, avec des règles de fonctionnement, des idéologies et des droits différents de pays à pays, n'est pas très efficace dans cette lutte contre la mondialisation libérale. En France, il y a ceux qui la défendent (CGC), ceux qui ne veulent pas la diaboliser (CFDT) et ceux qui la condamnent (CGT). La guerre économique ne semble pas vraiment concerner les syndicats dans le monde, même si nombre de syndiqués appartiennent aussi aux ONG.

C. Les ONG, un instrument d'information incontestable

« Lorsque toutes les portes sont closes, s'ouvrent celles d'Allah » (Cheikh Yassine, chef du Hamas palestinien). La guerre sainte (le djihad) donne aux martyrs des avantages dans l'au-delà. Ces informations ont été données par les membres des Associations caritatives, mais elles n'ont pas été écoutées. Les ONG ont largement utilisé ces moyens de communication, pour montrer les signaux d'urgence, former leurs personnels, mais aussi communiquer entre eux et avoir des actions communes. Proches du terrain, les ONG ont une connaissance importante de la situation économique, militaire et sanitaire des peuples pour lesquels elles travaillent. Les ONG disposent d'ailleurs de moyens logistiques considérables. On est loin aujourd'hui des pionniers de l'aide humanitaire, qui venaient sans moyens. Les ONG sont aujourd'hui très bien outillées en outils de communication, en moyens

⁶ Accord tacite entre le FMI, la banque mondiale et les organes économiques internationaux qui se traduit par une demande de libéralisation du commerce, une stabilité macro-économique et un retrait de l'Etat de la sphère économique afin de garantir une meilleure performance économique du pays.

de transport (camions 4x4, hélicoptères, bateaux, souvent très luxueux). Une lecture attentive des comptes rendus et même des demandes d'informations complémentaires donne aux instances nationales et internationales des connaissances nouvelles sur la situation d'un pays et sur son évolution.

D. Les ONG, un moyen de pression considérable

La logique des alliances commence à se développer dans les ONG. Le front de Seattle s'est souvent reconstitué, alors même que ce groupement paraissait conjoncturel, à l'avenir très improbable. Sur les OGM, les bœufs aux hormones ou les farines animales un front sérieux s'est mis en place, contre la mondialisation libérale, qui devient un catalyseur des refus. De même, contre la guerre et évidemment contre ses abus, pour le développement soutenable et l'aide internationale à la fin de la guerre, les ONG présentent un front commun. En situation de guerre, le principe suppose que l'aide extérieure soit distribuée de manière à ce qu'aucun belligérant ne puisse en tirer un avantage politique et militaire. Les ONG veillent au respect de ce principe. Aujourd'hui, les ONG sont prêtes à avoir de significatives actions collectives sur la dette des pays du tiers monde, les droits de l'homme ou la campagne contre l'OMC.

II. Les ONG, une solution partielle, sous forme de replâtrage, aux dysfonctionnements du système mondial

Les ONG ont souvent des objectifs limités dans le temps et dans l'espace, elles ont parfois des idéaux et des intérêts opposés, elles sont souvent en conflit avec les autorités publiques, elles exercent un pouvoir économique ambigu et elles n'ont, *a priori*, pas de légitimité démocratique.

A. Les ONG ont souvent des objectifs limités dans le temps et dans l'espace

Elles ont occupé l'espace de la contestation politique sur des points précis. Il y a les ONG qui s'occupent des droits de l'homme, comme *Amnesty International* ou des droits internationaux humanitaires du CIRC, celles qui traitent l'urgence (Médecins du Monde ou Médecins Sans frontières) et celles qui s'occupent du développement à long

terme (comme le Comité catholique contre la faim et pour le développement). Il faut ajouter les ONG très actives qui organisent des campagnes pour la protection de l'environnement, comme *Greenpeace* ou les Amis de la Terre. Les ONG sont partout, surtout à titre consultatif ou dans la rue. Certaines défendent les droits des femmes, d'autres ceux des enfants. Les intérêts ne sont pas toujours convergents, notamment dans la définition des priorités.

B. Les ONG n'ont pas les mêmes idéaux

Les ONG sont mues par des intérêts qui ne sont pas toujours concordants. Si certaines d'entre elles redoutent la globalisation, d'autres, au contraire, trouvent dans ce processus un moyen de paix. La question est d'ailleurs d'ordre philosophique. La séparation entre Médecins sans frontières et Médecins du Monde est significative des fractures et des enjeux souvent divergents entre les ONG. Il y a parfois concurrence entre les ONG, pour des motifs qui ne sont pas toujours « humanitaires ». Certaines défendent des intérêts spécifiques (féminisme, homosexualité, etc.), sans se préoccuper des autres valeurs. Certes, globalement toutes les ONG sont pour la paix. Il n'en reste pas moins qu'elles sont fondamentalement opposées sur les moyens politico-économiques pour parvenir à cette situation ou pour résoudre les questions relatives à la relance de l'économie après la guerre. Il y a trois grands mouvements :

– Le pôle internationaliste refuse les solutions nationales protectionnistes. La mondialisation est un fait de notre temps, il ne sert à rien de lutter contre cette évidence. Il convient alors de définir des réponses alternatives par rapport à la « mondialisation libérale », ce qui, aujourd'hui, n'est pas encore réalisé. CARE ne conteste pas la mondialisation du système d'économie de marché.

– Le pôle national se réfère à la Nation, laquelle définit les règles de vie qui prévalent dans le cadre d'un environnement démocratique. Dans ces conditions, il faut conserver les acquis sociaux et accepter le protectionnisme lorsque celui-ci est nécessaire. La question qui se pose est la frontière entre cette approche à la fois démocratique, mais aussi porteuse de clivages, et la question des solidarités internationales. De nombreuses associations « anti-mondialistes » s'inscrivent, à des degrés divers, dans cette perspective.

– Le pôle réformiste se propose de définir une nouvelle réforme globale des organisations internationales. Favorable à la « *global*

governance », il a quelques difficultés à se démarquer du consensus de Washington.

De même, si pour Rony Brauman⁷, l'exigence d'impartialité est la règle de l'action humanitaire, ce n'est pas le cas pour Médecins du Monde davantage concerné par le droit d'ingérence chaque fois que les droits de l'homme ne sont pas respectés⁸. Dans ces conditions, l'aventure collective des ONG connaît quelques ratés, celles des divergences qui existent aussi dans la société civile qu'elles sont supposées représenter.

C. Les ONG ne défendent pas les mêmes intérêts

Les intérêts des ONG peuvent devenir opposés. Au niveau des moyens de l'action publique, quelques ONG prônent certaines formes de violence (*Direct Action Network*), contrairement à d'autres (*Amnesty International*). Au niveau de la collecte des ressources, les ONG sont en compétition. Des emplois sont ouverts, des opportunités d'influence politique surgissent (comme le Ministère de l'Humanitaire offert à Kouchner et à Malhuret), des revenus sont en concurrence, soit dans les organisations internationales, les instances nationales ou directement dans le public.

Les organisations non gouvernementales qui exercent un rôle décisif sur les actions des gouvernants. C'est le cas notamment de la Commission trilatérale, qui comprend des PDG de grosses entreprises multinationales, de cadres dirigeants de banques, de directeurs des réseaux de médias, d'anciens présidents des Etats-Unis. Avec le Forum de Davos, ces organisations préparent les décisions politico-économiques de demain, privant ainsi la population d'une participation démocratique aux choix réels. À l'inverse, les ONG « anti-globalisation » prévoient de :

- changer de direction, de passer de la dépendance mondiale à l'interdépendance locale⁹,
- sauver les communautés¹⁰,
- développer des monnaies locales pour le bien commun, grâce au système d'échange local (SEL)¹¹,

⁷ Brauman R., *op. cit.*

⁸ Kouchner B., *op. cit.*

⁹ Norberg-Hodge H., (2001), « Changer de direction. De la dépendance mondiale à l'interdépendance locale », in *Le procès de la mondialisation*, Goldsmith E., Mender J. (Eds), Fayard, Paris.

¹⁰ Berry W., (2001), *op. cit.*, *Ibid.*, p. 419-432.

- reconstituer la paysannerie¹²,
- relocaliser par l'application d'un nouveau protectionnisme¹³.

Même pour les ONG qui ont les mêmes idées, les mêmes valeurs, il existe une concurrence encore feutrée. Il y a des situations d'antagonismes parfois aussi avec les Organisations Internationales (OI). MSF est devenue la première agence médicale privée au monde. Elle est parfois en concurrence avec le secteur privé proprement dit, mais aussi avec MDM. Il existe des relations orageuses, comme celles de MSF-France et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, notamment lors de la crise des Grands Lacs. Les rapports entre l'ONU et les ONG d'Afghanistan n'ont pas été toujours très conviviaux. Ces tensions s'accroissent avec la remise en cause de la mondialisation et la contestation des actions de type guerrier contre le terrorisme engagé par les Etats-Unis et soutenu par l'ONU et ses membres.

Enfin, le danger, c'est celui de la bureaucratisation, celui de l'éloignement progressif avec le terrain de ceux qui dirigent ces ONG. À force d'utiliser les moyens de la production et de la communication modernes, les ONG risquent de perdre leur âme et de devenir aussi de simples institutions ayant leur fonctionnement propre et perdant progressivement, à l'instar des grandes organisations internationales publiques, leur âme et leurs objectifs. C'est un danger important, lorsque l'on voit certaines dérives de compétition entre les ONG et le coût des opérations qu'elles engagent. Le monde des professionnels de l'humain est né, reprenant les mêmes travers que la société marchande, même si les règles générales de son fonctionnement restent, légalement, singulières, fondées principalement sur le statut particulier des associations.

Pour certaines ONG (notamment Attac), la globalisation est une américanisation déguisée. Indépendamment du fait que de nombreux théoriciens ne sont pas Américains, il reste, dans tous les pays, des caractéristiques nationales. Les pays européens sont plus sensibles au caractère social de leur économie, estimant que la flexibilité au travail vient plus de l'absence de peur du changement permis par le soutien aux chômeurs éventuels.

¹¹ Bertrand A., (2001), *Des monnaies locales pour le bien commun. L'esprit des SEL*, Ibid., p. 433-444.

¹² Pérez-Votora S., (2001), *Reconstituer la paysannerie*, Ibid. p. 445-457

¹³ Hines C., Lang T., (2001), *La « relocalisation », un nouveau protectionnisme*, Ibid., p. 459-468.

Le concept d'ONG est trop large. Il est comme celui des Associations. On y retrouve aussi bien celles des chasseurs que celles des opposants à la chasse. Plusieurs propositions pour un code de conduite commun des ONG sont restées lettres mortes. À l'intérieur même de MSF le débat existe.

D. *Les ONG en conflits avec les pouvoirs publics, les Etats et les organisations internationales*

Le 30 novembre 1999 marque certainement un frein à l'idée de l'inélucltabilité de la mondialisation. L'assemblée générale de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) n'a pas pu fonctionner normalement à Seattle, les autorités américaines étant amenées à décréter l'état d'urgence devant les puissantes manifestations contre une mondialisation au caractère jugé trop mercantile, dangereuse et inégalitaire. Orchestré par le DAN (Direct Action Network), structure souple qui avait pour objectif de coordonner les groupes contestataires, les manifestants n'ont pourtant été soutenus par les forces syndicales qu'au tout dernier moment, notamment par l'AFL-CIO (mouvement syndicaliste américain) et les travailleurs de l'acier (*steelworkers*). Depuis cet événement, les manifestations de Washington d'avril 2000 ou de Gènes de juillet 2001 ont démontré l'existence d'une forte contestation à l'ordre mondial concocté par les institutions qui soutiennent le fameux consensus de Washington¹⁴. Les réunions des G7 et G8¹⁵ sont dorénavant fortement perturbées par la rue. Il s'agit de condamner la « mondialisation libérale » ou, selon les termes des Américains, la mondialisation des grandes entreprises (*corporate globalization*). La globalisation concentre les pouvoirs vers des institutions non démocratiques comme l'Union Monétaire Européenne ou l'OMC. Défenseur de la démocratie, Attac se positionne aujourd'hui dans le débat électoral de la France.

Parfois, l'aide humanitaire prolonge les conflits. Ainsi, lors du siège de Sarajevo, les Serbes ponctionnaient 30% de l'aide humanitaire. L'intervention humanitaire n'a pas interrompu la guerre, elle a contribué à la prolonger en nourrissant les combattants. Elle a épaulé parfois des situations de négociation sans issue, pour gagner du temps, pour laisser la situation pourrir suffisamment pour dégager une solution qui sera souvent très meurtrière, *in fine*. C'est la question fondamentale sur

¹⁴ Aguiton C., (2001), *Le monde nous appartient*, Plon, Paris.

¹⁵ Fontanel J., (2002), *Note bibliographique sur Baynes N.*, (2000), « Hanging in There, The G7 and G8 Summit in Maturity and Renewal », *Etudes Internationales*, Québec.

l'opportunité et l'efficacité de l'aide humanitaire, qui doit éviter plusieurs dangers :

– La monopolisation par une des parties en guerre des ressources de l'aide humanitaire, notamment dans le domaine alimentaire, soit pour en tirer un avantage politique, soit pour les revendre à grands prix.

– Le conflit peut être prolongé grâce à ces moyens, notamment lorsque les chefs des opposants monopolisent les revenus de l'aide alimentaire à des fins militaires, sans chercher à répondre aux besoins urgents de la population et sans recherche de solution pacifique au conflit.

– Les réfugiés rapatriés sont parfois mieux traités que les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, ce qui crée de nouvelles tensions entre les victimes elles-mêmes.

La distribution gratuite d'aliments ou de semence peut conduire les paysans à la dépendance, à la concurrence et à la perte progressive de leur travail. Il faut lier le secours au développement. Cela implique le maintien de l'enseignement, la reconstruction des hôpitaux ou écoles détruits, l'utilisation des compétences professionnelles des autochtones, la dispense de soins, la fourniture de la nourriture aux plus démunis et la création des conditions d'une bonne maintenance des infrastructures.

– L'aide humanitaire d'urgence peut affaiblir les structures administratives locales déjà fragilisées par la guerre. Dans ce cas, il faut prévoir le passage de témoin et la participation constante des autochtones dans le processus de décision. Parfois, les ONG ont un pouvoir politico-économique excessif. Ainsi, en 1983 MSF est devenue une organisation très puissante au Tchad, dans un bureau adjacent à celui du ministère de la Santé. Les décideurs internationaux passent par cet organisme au détriment de la représentation publique tchadienne. Il utilise même les fonds attribués aux gouvernements par la coopération multilatérale directe, ce qui n'est normalement pas permis. Ce pouvoir excessif a pu aller jusqu'au refus de créer un centre universitaire de la santé, qui pourtant a été constitué plus tard avec succès¹⁶.

¹⁶ Goemaere E., (2000), « Une ONG au Ministère », in Rony Brauman (Dir.), *Utopies sanitaires, Médecins sans Frontières*, Editions Le Pommier, Paris, p. 237-241.

E. Les ONG, un pouvoir économique et politique parfois ambigu

Les ONG se constituent en complexes industriels¹⁷. Par exemple, *World Wildlife Fund and Greenpeace* ont créé le *Forest Stewardship Council* (FSC), qui n'accepte aucun fonds des entreprises et qui a développé des règles pour la gestion des forêts, avec la restriction de pesticides, la protection de la biodiversité ou le contrôle de l'érosion. Les firmes qui veulent sa certification doivent accepter un audit, réalisé par des firmes privées accréditées. La certification peut suivre toute la chaîne de la production (*chain-of-custody*). Dans ces conditions, les entreprises peuvent placer le logo du FSC sur leurs produits. Or, les entreprises du bois américaines trouvent que cette certification est onéreuse, elles ont créé *Sustainable Forestry Initiative* (SFI) beaucoup moins exigeante (elle ne propose pas, par exemple, le suivi de toute la chaîne). Il n'empêche que de nombreuses entreprises considèrent que l'obtention de ce logo s'apparente à une taxe, laquelle n'est pas justifiée par la qualité du travail réalisé, ni d'ailleurs aux nécessités réelles des contrôles.

La question du rendement financier des ONG pose aussi problème. Ainsi, CARE est considérée comme chère, mais elle a un taux de 91% des fonds récoltés directement consacrés à la réalité des programmes. Il est bien souvent difficile de connaître les budgets de ces ONG, les rémunérations, et surtout le fameux taux de rendement des fonds. Le crédit de sympathie dont elles bénéficient auprès de la population des pays développés ne facilite pas la mise en place d'une exigence de transparence, même si les comptes financiers sont parfois disponibles sur Internet

F. Les ONG ne sont investies d'aucun pouvoir démocratique

Les ONG sont passées de 6 000 en 1990 à près de 30 000 aujourd'hui, dont 1 700 inscrites et reconnues dans l'ONU. Mais elles sont hétérogènes, leurs membres sont recrutés dans les milieux d'affaires, les universitaires, les syndicats, les groupes religieux et les associations multiples. Le reste de la société civile n'est pas vraiment concerné. Pour les ONG, il faut développer un contrôle citoyen. Pourtant, leur organisation ne respecte pas toujours les règles démocratiques, ou alors celles-ci sont fondées sur des règlements flous. En outre, ces ONG ne représentent que leurs membres, elles ne sont pas élues, elles n'ont pas nécessairement de démocratie dans leur fonctionnement (*cf. Green-*

¹⁷ Gereffi G., Garcia-Johnson R., Sasser E., (2001), "The NGO-Industrial Complex", *Foreign Policy*, July-August, p. 56-65.

peace). Certaines ONG ont aussi des comportements ou politiques qui s'apparentent ou qui respectent les consignes de leur Etat d'origine.

Les ONG reconnaissent ne tirer leur légitimité que de leur capacité à développer une pensée orientée vers l'action. Elles sont des partenaires à part entières pour l'ONU et l'Union européenne, qui font souvent appel à leurs services pour l'exécution de leurs programmes sur le terrain. Elles ne représentent certes pas la démocratie, mais elles en sont une émanation puissante.

III. Peut-on concevoir un nouveau rôle pour les ONG ?

Les ONG sont contre l'application trop libérale du marché, elles défendent à la fois un droit international et régional, elles sont un instrument d'information important, elles défendent l'idée d'un développement soutenable, elles peuvent être un réceptacle de l'aide internationale et elles constituent les prémices d'une société civile internationale.

A. Les ONG, contre l'application stricte du marché

Les ONG défendent parfois des droits internationaux applicables au monde entier et elles se proposent aussi de se rebeller contre le libéralisme excessif que les organisations gouvernementales cherchent à imposer au monde entier¹⁸. Le FMI, l'OMC et la Banque mondiale constituent les embryons d'un gouvernement mondial, qui est remis en cause violemment par nombre d'ONG. Pour Serge Latouche, « la mondialisation est en fait un rapport social de domination et d'exploitation à l'échelle planétaire »¹⁹. Si la représentation de la globalisation est quasiment sans visage, ses dirigeants sont pourtant puissants, de l'OCDE au FMI, du G7 au Club de Paris, du Comité de Bâle sur la supervision bancaire à l'ISO (*International Standard Organization*), en passant par la plupart des gouvernants, hommes politiques ou managers des grandes firmes internationales qui participent

¹⁸ Aguiton C., (2001), *Le monde nous appartient*, Plon, Paris ; ATTAC (1999), *Contre la dictature des marchés*, La Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris ; Castel (du) V., (2001), *La géoéconomie et les organisations internationales*, L'Harmattan, Paris ; Goldsmith E., Mander J., (2001), *Le procès de la mondialisation*, Fayard, Paris.

¹⁹ Latouche S., (2001), « La mondialisation démystifiée », in Edward Goldsmith et Jerry Mander, *Le procès de la mondialisation*, Fayard, Paris, p. 9.

activement à l'esprit du fameux Forum de Davos. Hier encore, après l'effondrement du mur de Berlin, la mondialisation apparaissait inéluctable. Or, la marchandisation du monde était le corollaire évident de ce processus. Avec les progrès technologiques, la sphère financière fonctionne de manière continue, sans interruption. Le capitalisme a d'ailleurs toujours eu tendance à l'impérialisme et donc à l'élimination progressive de tout ce qui lui est opposé. Dans ces conditions, il s'inscrit immédiatement dans une perspective mondiale. « Dans l'imaginaire, c'est le triomphe de la pensée unique, dans la vie quotidienne, c'est l'omnimarchandisation... L'évangile de la compétitivité, l'intégrisme ultralibéral et le dogme de l'harmonie naturelle s'imposent. Et cela en dépit de l'horreur planétaire qu'engendrent guerre économique mondiale et pillage sans retenue de la nature. Il habite l'homme unidimensionnel »²⁰. L'ensemble des valeurs humaines est entré, à la suite de la pensée ultralibérale de Chicago²¹, dans l'ordre de la marchandisation du corps humain et des gènes végétaux. Le marché n'a aucune éthique, il est fondé sur la rétention d'information, la tricherie ou la méfiance. La mondialisation détruit l'Etat-Nation et elle offre aux firmes multinationales la capacité de faire imposer leurs lois, fondées sur l'apparence de la concurrence et sur la réalité des lois monopolistes.

En Avril 2000, Starbucks Corporation annonce sa volonté d'acheter plus cher les grains de café des petites entreprises dans 2 000 magasins aux Etats-Unis, afin de leur permettre de vivre. McDonalds s'est aussi engagé à n'acheter des oeufs (2 milliards par an) qu'auprès des entreprises qui réservent un traitement correct (avec des règles bien précises) aux poules. On pourrait maintenant multiplier ce type de décisions, souvent engagées sous la pression des ONG. Il en va de même pour l'ONU qui exhorte les entreprises à respecter le *UN Global Compact* qui définit neuf principes couvrant les droits de l'homme, du travail et de l'environnement. La « certification » est un objectif que se fixent les ONG. L'OCDE a défini 246 codes de conduite pour les entreprises. Le *Global Reporting Initiative* estime à 2000 les grandes entreprises qui acceptent ce type de certification, qui améliorent les conditions de travail et respectent l'environnement. Des mesures comparables pourraient être conçues par les ONG pour les pays qui sortent d'une guerre douloureuse, en offrant une aide à leur production. Ces actions n'ont pas vraiment été engagées par les ONG

²⁰ Latouche S., *op. cit.*, p. 16-17.

²¹ Pour Gary Becker, l'analyse économique s'applique à tous les comportements humains.

tant les guerres des vingt dernières années n'ont trouvé aucune solution démocratique susceptible d'intéresser la communauté internationale. Autrement dit, les guerres d'aujourd'hui n'ont généralement pas de solutions démocratiques suffisantes, ce qui maintient des ONG dans l'action purement humanitaire, et non dans celui du développement.

B. *Les ONG, pour un droit international et local*

On assiste à une mondialisation des rapports sociaux. Les ONG n'ont pas encore de légitimité, mais celle-ci ne saurait tarder, notamment au niveau de la rue. Concernant les Droits de l'homme, les actions intentées par les NGO contre Nike, *Wal-Mart Stores* au Honduras, *Walt Disney Company* à Haïti ou *Gap Inc.* à El Salvador sont caractéristiques de la volonté du refus de discrimination, du respect des enfants, de la recherche de rémunérations décentes, du respect des conditions de travail, etc.

La tension entre l'international et le local commence à poindre. Pourquoi faire ainsi, alors qu'en respectant des principes locaux, la vie serait plus facile. Et c'est d'autant plus vrai que l'espace public international est très fragmentaire, parfois inexistant. Lorsqu'il existe, il est inféodé aux principes ultralibéraux. Il n'y a aussi qu'une faible expression démocratique, sur laquelle des organismes comme l'ONU ne peuvent pas être représentatifs ni exemplaires. La défense des identités n'empêche pas les revendications à caractère universel²².

Les situations d'après-guerre sont propices aux « défis industriels et économiques » d'importance. Devant le refus d'application de certaines productions, les entreprises multinationales cherchent à contourner cette règle (sinon loi) internationale. Les pays en grande situation de rareté sont des proies ouvertes à toutes les expérimentations. Il en va ainsi des OGM par exemple. On pourrait imaginer les faire développer dans les pays les plus « épuisés » par les conflits, conduisant ensuite à une situation irréversible que ne souhaite pas l'ensemble des autres peuples. Par exemple, dans le domaine de la révolution génétique, le CGIAR (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale), qui dispose d'un budget de recherche de 12 milliards de dollars, souhaite le retour de la recherche publique fondée sur les besoins de l'humanité. Cet organisme qui gère 600 000 semences différentes, demande l'arrêt de l'octroi de brevets pour les gènes issus des banques spécialisées et l'interdiction des semences généti-

²² Aguiton C., *op. cit.*, *Ibid.*, p. 111.

quement stériles. Le Groupe propose de lutter en priorité contre la pauvreté, la malnutrition, la sous-nutrition et plus généralement la pauvreté, sur la base de lettres d'engagement du public et du privé. Tous les êtres humains ont un droit à l'accès à la nourriture. Il faut aussi faire en sorte que le profit passe avant les précautions. Or, le profit est souvent fondé sur la base du risque et de l'aléa. Il n'est pas évident que l'humanité soit obligée, pour ce qui définit sa vie, de respecter les règles du monde marchand.

C. Les ONG, un instrument d'information préventive

Les ONG sont de formidables caisses de résonance. Pour ceux qui veulent bien les écouter, elles fournissent des informations remarquables sur le terrain, mais elles sont sans doute très mal exploitées. Comment expliquer par exemple que le commandant Massoud ait été assassiné aussi facilement, alors que la plupart des membres des ONG de la zone connaissaient les risques d'une telle attaque ? Pourquoi ne pas les avoir écouté lorsqu'ils se sont plaints des exactions des talibans ? Pourquoi ne pas les avoir entendu lorsqu'ils ont parlé de la liaison étroite entre le commerce de la drogue et le terrorisme ? Pourquoi ne pas les entendre lorsqu'elles nous informent sur la situation humanitaire alarmante des populations tchétchènes, afghanes, nigérianes ou haïtiennes ? Au fond, vivant avec le peuple lui-même, mais aussi ses édiles, les membres des ONG disposent d'une information importante, souvent peu disponible, même si elle est partielle pour chaque individu, mais synthétisée par les organisations elles-mêmes.

D. Les ONG, pour un développement soutenable des pauvres

Le Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (DADTM) défend la même revendication que Attac. Il demande aussi que le fonds de développement soit contrôlé par les mouvements sociaux. Ce fonds pourrait être accru par l'argent récupéré de la corruption, de la prévarication. Il soutient aussi la Taxe Tobin. Il s'agit enfin de lutter aussi pour un moratoire des dettes des pays en développement, notamment de la partie qu'il est impossible de rembourser. Cet endettement est souvent dû aux conflits répétés et meurtriers qui se sont déroulés dans ces pays, de la décolonisation à la lutte contre l'impérialisme, en passant par les conflits importés de la guerre froide. La coalition Jubilé 2 000 a radicalisé ses objectifs initiaux, en réclamant l'annulation totale et inconditionnelle de la dette extérieure des pays africains, sans

application des politiques d'ajustement, en application de la dette sociale et écologique. La dette des pays du tiers-monde s'élève à plus de 2 500 milliards de dollars. L'Afrique subsaharienne dépense 4 fois plus pour le remboursement de la dette que pour les dépenses de santé et d'éducation. À titre de comparaison, l'endettement des ménages et celui de l'Etat aux Etats-Unis atteignent respectivement 6000 et 5 000 milliards de dollars en 1999. Les ONG réveillent les consciences et rappellent les responsabilités de chacun.

E. *Les ONG, un réceptacle pour la délégation des moyens financiers de l'aide internationale*

Les ONG reconnues par l'ONU ont des droits et des moyens importants offerts par la communauté internationale. Il est sans doute intéressant de mettre en place des procédures nouvelles d'aide aux pays en guerre qui feraient appel non plus à des Etats, mais à des ONG disposant de moyens importants et de missions précises. On peut d'ailleurs s'interroger à ce sujet sur les opérations de « *Peacekeeping* » et leur application par des organismes internationaux. Il est vrai qu'il n'est jamais intéressant de mettre en place des formes de mercenariat, encore moins de dupliquer les forces nationales par des forces internationales. Une procédure de mercenariat serait très dangereuse et coûteuse. Dans le domaine économique, l'action des ONG peut être plus efficace que celle des Organisations internationales pour trois raisons principales. D'abord, les coûts de fonctionnement sont moindres. Ensuite, la collaboration avec les autochtones est plus facile, car elle ne met pas en évidence l'influence d'un pays sur un autre (même si certaines ONG sont assez étroitement attachées au respect de la politique internationale de leur pays d'origine). Enfin, les considérations politiques seront réduites (mais pas annihilées), dans une situation de tension guerrière forte. Les ONG pensent que leur nouveau rôle sera de plus en plus celui de « partenaires de démarrage » pour les bailleurs de fonds afin de garantir l'exécution du projet.

F. *Les ONG, les prémices d'une société civile mondiale*²³

Les acteurs non étatiques exercent un rôle non négligeable et croissant sur la scène internationale, parfois en soutien des gouvernants, parfois en opposition. Leur action a commencé avec la lutte contre l'esclavage et l'aide humanitaire au XIX^e siècle, elle s'est poursuivie aujourd'hui

²³ RAMSES (2002), *Les grandes tendances du monde*, IFRI, p. 75-76.

dans une réflexion sur la mondialisation et le libéralisme sauvage. Les ONG ont obligé le FMI de prêter attention à la dégradation de l'environnement, à la corruption, à l'endettement, à l'armement excessif (surtout d'ailleurs des pays en développement, se gardant d'intervenir sur les dépenses militaires des Etats-Unis), mais aussi au caractère social du développement. Ainsi, les programmes concernant la sécurité, la santé et l'éducation ont été renforcés dans cette optique. Le mandat du FMI a été élargi à la lutte contre la pauvreté, avec la création de la « Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance » en 1999. La Banque mondiale aussi commence à coopérer avec les ONG, lors de la conception et la réalisation de projets, dans les recherches et analyses de la Banque et par le dialogue constant, notamment dans les groupes de travail. Ainsi, la Banque dispose d'un site Internet destiné aux échanges d'idées. Aujourd'hui, elle est plus à l'écoute des ONG de l'environnement qu'à celle des ONG du développement. Pour les pays en guerre ou en fin de guerre, les financements proviennent surtout sur des justifications faisant état de la misère et de la pauvreté.

Conclusion

La mondialisation de l'économie suppose la mise en place d'organismes de gestion des biens publics internationaux. Jacques Attali²⁴ propose un gouvernement mondial réduit au minimum, nommé par l'assemblée générale de l'ONU, une banque planétaire qui générerait la monnaie unique du monde, des agences en charge des biens publics. Pour René Passet, il s'agit plutôt de créer une organisation mondiale du développement social, chargés de la satisfaction des besoins fondamentaux, de la défense de la démocratie, du développement durable de la planète et des projets culturels²⁵. À la suite du Forum du Millénaire, une recherche de coordination de ces ONG a été entreprise, soit vers une organisation mondiale de solidarité, soit vers la recherche d'un monde pluriel aux systèmes de gouvernance multiples. Ces thèses restent modestes, il s'agit d'un gouvernement mondial minimum dont on peut se demander le poids par rapport aux grandes organisations économiques privées qui dominent le monde. Selon Michel Camdessus, ancien Directeur général du FMI, il existe un urgent besoin de faire face à au contrôle et au démantèlement d'une

²⁴ Attali J., (1999), *Fraternités, une nouvelle utopie*, Fayard, Paris.

²⁵ Passet R., (2001), *Eloge du mondialisme par un anti présumé*, Fayard, Paris.

manière ordonnée d'un complexe militaro-industriel disproportionné. Pour lui, ce sera une tâche prométhéenne, engagée principalement par les pays développés, de canaliser les ressources libérées, en particulier les ressources humaines, à d'autres utilisations civiles plus productives. Aujourd'hui, après l'attaque terroriste du 11 septembre 2001, cette phrase a sans doute perdu sa pertinence. À nouveau les bruits de bottes surgissent et l'augmentation de 15% des dépenses militaires américaines pour 2002-03 appelle sans doute à de nouveaux efforts d'armement, qui ne sont pas nécessairement justifiés. La paix est une conquête et un combat contre la violence de tous les instants. Dans ce dessein, il faut, si possible, réduire les causes des conflits que sont les injustices, les inégalités ou la recherche de la puissance. L'économie est une cause de guerre, elle est aussi un moyen de la guerre. Les ONG doivent sans cesse rappeler ces évidences, de façon à éviter qu'une nouvelle course aux armements ne réapparaisse, sous des formes bien différentes de celle qui prévalait pendant la guerre froide. L'Europe n'a toujours pas atteint l'âge de la majorité dans le domaine de la défense. Le monde qui s'annonce est déséquilibré entre la puissance et la haine. Les ONG doivent inciter les Etats à sortir des spirales guerrières, et probablement entrer plus avant dans les jeux politiques. Cependant leur action n'aura de sens que lorsqu'elles seront capables de s'unir dans un même projet et si elles bénéficient enfin d'une véritable légitimité démocratique.

Bibliographie

Anderson, M. (1999), *Do not harm. How aid can support peace – or war.* Lynne Rienner Publishers, London.

Aguillon, C. (2001), *Le monde nous appartient*, Plon, Paris.

ATTAC (1999), *Contre la dictature des marchés*, La Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris.

Attali, J. (1999), *Fraternités, une nouvelle utopie*, Fayard, Paris.

Barre, R., Fontanel, J. (1991), *Principes de politique économique*, PUG, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991

Berry, W. (2001), *Sauver les communautés*, in *Le procès de la mondialisation*, Goldsmith, Mender Eds. Fayard, Paris.

Bertrand, A. (2001), *Des monnaies locales pour le bien commun. L'esprit des SEL*, in *Le procès de la mondialisation*, Goldsmith, Mender, J. Eds. Fayard, Paris.

Brauer, J., Roux, A. (1999), *La paix comme bien public international*, Pax Economica, Vol1. N°2. Automne.

Brauman, R. (2000), *L'action humanitaire*, Flammarion, Paris.

Cassen, B. (1999), *Comprendre et agir avec ATTAC, Contre la dictature des marchés*, Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris.

Castel 'du (2001), *la géoéconomie et les organisations internationales*, L'Harmattan, Paris.

Coulomb, F. Fontanel, J. (2000), *Puissance des Etats et globalisation*, Ares, Défense et sécurité.

Fontanel, J. (1979) *Ecologie, économie et Plkurigestion*. Editions Entente. Paris.

Fontanel, J. (1993), *Economistes de la paix*, PUG, Prersses Universitaires de Grenoble, Grenoble

Fontanel, J. (1995), *Les organisations économiques internationales*, Masson, Paris.

Fontanel, J. (2000), *Economie politique de l'humanitaire*, Actes du Colloque de l'Académie de la Paix, Rencontres de Monaco, 8-9-10 mars 2000.

Fontanel, J., Pecqueur, B. (2002). *Economie politique de l'humanitaire*, in J. Fontanel, *Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie*, côté Cours, Grenoble, décembre 2002,

Fontanel, J., Bensahel, L., Coulomb, F. (2002), *Les ONG et la gestion de la fin de la guerre*, in « *Les incertitudes d'aujourd'hui*, Cahiers de l'Espace Europe, Grenoble.

Fontanel, J. (2004), *Géoéconomie de la globalisation*, Université Pierre Mendès France, Grenoble, Côté Cours, Grenoble.

Fontanel, J. (2002), *Globalisation économique et sécurité internationale*, Université Pierre Mendès France, Grenoble, Côté Cours, Grenoble.

Gereffi, G., Garcia-Johnson, R., Sasser, E. (2001), *The NGO-Industrial Complex*, Foreign Policy, July-August.

Goemaere, E. (2000), *Une ONG au Ministère*, in *Utopies sanitaires, Médecins sans frontières*, Editions Le Pommier, Paris.

Goldsmith, E., Mander, J. (2001), *Le procès de la mondialisation*, Fayard, Paris.

Kouchner, B. (1999), *le malheur des autres*, Odile Jacob. Paris.

Latouche, S. (2001), *La mondialisation démystifiée*, in Goldsmith, E., Mander, J. (2001), *Le procès de la mondialisation*, Fayard, Paris.

Norberg-Hodge, H. (2001), *Changer de direction. De la dépendance mondiale à l'interdépendance locale*, in Goldsmith, E., Mander, J. (2001), *Le procès de la mondialisation*, Fayard, Paris.

- Perez-Votora (2001), Reconstituer la paysannerie, in Goldsmith , E. ,
Mander, J. (2001), Le procès de la mondialisation, Fayard, Paris
Hines, C., Lang, T (2001), Le relocalisation, un nouveau protectionnisme
Passet, R. (2001), Eloge du mondialisme par un anti présumé, Fayard,
Paris.
Perez-Votora, S. (2001), Reconstituer la paysannerie
RAMSES (2002), Les grandes tendances du monde, IFRI, Paris.
Rufin, J-C. (1993), Le piège humanitaire, Hachette-Pluriel, Paris.